

ANNEXE I a

Référentiel des activités professionnelles

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le titulaire du CAP d'Armurerie (fabrication et réparation) est un professionnel qui intervient dans la fabrication, la réparation, la transformation et l'adaptation des armes de chasse et de tir.

En **fabrication**, le titulaire du CAP d'Armurerie (fabrication et réparation) :

- ajuste le canon, les parties métalliques qui le supportent, les mécanismes de l'arme et les assemble, après avoir effectué le montage des mécanismes (marche intérieure)
- ajuste parfaitement les parties métalliques et les parties bois,
- assure l'ensemble des finitions de l'arme ;
- règle et contrôle tous les mécanismes.

Dans les activités de **réparation, transformation, adaptation**, il :

- identifie la catégorie de l'arme, en expertise l'état et détermine la nature du dysfonctionnement éventuel ou de l'adaptation,
- répare ou transforme l'arme conformément à la demande du client, dans le cadre du devis établi et dans le respect des normes de sécurité ;
- teste le fonctionnement de l'arme.

Dans toutes ses activités, il :

- fait en sorte de manipuler l'arme dans des conditions de sécurité maximales ;
- respecte la législation sur les armes.

Le titulaire du CAP d'Armurerie (fabrication et réparation) exerce son activité dans des entreprises différentes par la taille et les secteurs d'appartenance : entreprises de fabrication industrielle et semi-industrielle, artisans, ateliers des commerces de gros et de détail, services après-vente. Le contact avec la clientèle en toute autonomie en vue de la vente ou de la réparation d'armes de chasse et de tir sportif n'intervient qu'après plusieurs années d'expérience.

Tableau récapitulatif des activités professionnelles

Activités professionnelles	Tâches principales
1. Fabrication	<ol style="list-style-type: none">1 - Ajustage du canon, de la bascule et du devant, marche intérieure2 - Monture : ajustage des parties bois sur pièces métalliques.3 - Travail d'équipe, réglage et contrôle.4 - Finition de l'arme.
2. Réparation, adaptation, transformation	<ol style="list-style-type: none">1 - Prise en charge et identification de l'arme.2 - Expertise de l'arme, diagnostic du dysfonctionnement.3 - Adaptation et transformation de l'arme.4 - Réparation de l'arme.
3. Sécurité	<ol style="list-style-type: none">1 - Mise en sécurité et conservation de l'arme dans le respect de la législation.

Description des activités professionnelles

Activité 1 : Fabrication

Activité 1 - Tâche 1

Ajustage du canon, de la bascule et du devant, marche intérieure

1. Description de la tâche :

- Assurer les ajustements, portées et jeux dans le respect des tolérances :
 - canon ;
 - bascule ;
 - devant.
- Mettre en place les 5 "marches" : armement, fermeture, percussion, extraction ou éjection et sûreté

2. Résultats attendus :

- Les portées et les jeux sont réalisés dans le respect des tolérances ;
- Le fonctionnement cinématique de l'arme est assuré ;
- Les protections appropriées sont utilisées.
- Les règles de sécurité sont respectées.

3. Références, ressources et moyens :

- Dossier technique de l'arme.
- Pièces brutes.
- Outillage spécifique de l'armurerie.
- Outillage mécanique d'établi.

Activité 1 - Tâche 2

Monture : ajustage bois sur pièces métalliques

1. Description de la tâche :

- Réaliser une crosse et un devant bois à partir d'une ébauche de bois, brute ou mécanisée.
- Assurer le montage et les liaisons dans le respect des portées et des cotes :
 - bascule / crosse ;
 - devant fer / devant bois ;
 - devant bois / canon.

2. Résultats attendus :

- La monture est effectuée dans le respect des cotes et des formes intérieures et extérieures.
- Les protections appropriées sont utilisées.
- Les règles de sécurité sont respectées.

3. Références, ressources et moyens :

- Dossier technique de l'arme.
- Ébauches des pièces.
- Outils à bois spécifiques au métier d'armurier.
- Outillage d'établi.
- Matériel de contrôle.
- Gabarits.

Activité 1 - Tâche 3 Travail d'équipe, réglage et contrôle

1. Description de la tâche :

- Régler et contrôler les parties mécaniques.
- Réaliser les traitements thermiques des pièces mécaniques assurant la marche intérieure.
- Vérifier la chaîne cinématique.
- Lire et contrôler le canon en vue du passage au banc d'épreuve.
- Mettre en forme les parties bois et métalliques.
- Démontet et contrôler le mécanisme après passage au banc d'épreuve.

2. Résultats attendus :

- L'arme est réglée et contrôlée de telle sorte que la sécurité de l'utilisateur soit assurée.
- Respect des formes, dimensions et volumes.
- Les protections appropriées sont utilisées.
- Les règles de sécurité sont respectées.

3. Références, ressources et moyens :

- Dossier technique de l'arme.
- Outillage à main.
- Gabarits de contrôle.
- Normes de la C.I.P.

Activité 1 - Tâche 4 : Finition de l'arme

1. Description de la tâche :

1.1. Partie bois

- Poncer, teinter les bois.
- Appliquer une protection.
- Quadriller.

1.2. Partie métallique

- Polir la partie métallique.
- Préparer à la gravure et au traitement de surface.

1.3. Remontage final et contrôle

2. Résultats attendus :

- Le produit fini fonctionne parfaitement et correspond au cahier des charges.
- Les protections appropriées sont utilisées.
- Les règles de sécurité sont respectées.

3. Références, ressources et moyens :

- Dossier technique de l'arme.
- Produits de traitement des bois.
- Fiches techniques des produits.
- Outillage spécifique de l'armurerie.

Activité 2 : Réparation

Activité 2 - Tâche 1 Prise en charge et identification de l'arme

1. Description de la tâche :

- Identifier l'arme (calibre, mode d'approvisionnement, dimensions réglementaires).
- Déterminer la catégorie de classement de l'arme.
- Établir une fiche de suivi de l'arme.
- Enregistrer l'arme en fonction de sa classification.

2. Résultats attendus :

- L'arme est identifiée.
- La fiche de suivi est établie.
- Le registre de réparation est renseigné.

3. Références, ressources et moyens :

- Textes réglementant l'usage et le commerce des armes.
- Normes de la C.I.P.
- Documentation professionnelle.

Activité 2 - Tâche 2 Expertise de l'arme, diagnostic du dysfonctionnement

1. Description de la tâche :

- Vérifier :
 - les normes de sécurité ;
 - l'état général ;
 - la cinématique.
- Identifier, avant ou après le démontage de l'arme, les causes du dysfonctionnement du mécanisme.

2. Résultats attendus :

- Les causes du dysfonctionnement sont identifiées.

3. Références, ressources et moyens :

- Description du dysfonctionnement par l'utilisateur.
- Documentation technique.

Activité 2 - Tâche 3 Adaptation et transformation de l'arme

1. Description de la tâche :

- Modifier les formes et dimensions, mise à conformité.
- Adapter des systèmes de visée et réglage.
- Poser des grenadières.

2. Résultats attendus :

- Les travaux sont conformes à la demande et exécutés dans les règles de l'art.
- Les protections appropriées sont utilisées.
- Les règles de sécurité sont respectées.

3. Références, ressources et moyens :

- Documentation technique.
- Catalogue pièces.
- Fiche technique de l'arme.

Activité 2 - Tâche 4 Réparation de l'arme

1. Description de la tâche :

- Réparer en fonction de la fiche de travail ou du devis établi.
- Suivre et contrôler le travail réalisé à l'extérieur, le cas échéant.
- Réajuster et rattraper les jeux.
- Présenter l'arme au banc d'épreuve si nécessaire.
- Tester le fonctionnement de l'arme.

2. Résultats attendus :

- L'arme est réparée.
- Les conditions de sécurité sont remplies.
- La réparation correspond à la demande.
- Le registre de réparation est renseigné.
- Les protections appropriées sont utilisées.
- Les règles de sécurité sont respectées.

3. Références, ressources et moyens :

- Ordre de réparation ou devis.
- Outils de l'armurier.
- Normes de sécurité.
- Documentation technique.

Activité 3 : Sécurité

Activité 3 - Tâche 1

Mise en sécurité et conservation de l'arme dans le respect de la législation

1. Description de la tâche :

- Vérifier que l'arme n'est pas chargée.
- Manipuler l'arme dans les conditions de sécurité optimales.
- Conserver l'arme de manière appropriée et conformément à la législation.

2. Résultats attendus :

- L'arme est en permanence mise en sécurité
- La conservation de l'arme ou de ses pièces est conforme à la loi.
- Les protections appropriées sont utilisées.
- Les règles de sécurité sont respectées.

3. Références, ressources et moyens :

- Règles de sécurité relatives au maniement des armes.
- Législation relative aux armes.